

APPEL À PROJETS

SESSION D'INFORMATION

13 octobre 2023

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE

AVEC LE SOUTIEN DE

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Session d'information en ligne

Vendredi 13 octobre, 10h30-12h00 (GMT+4)

BIENVENUE!

A votre arrivée en ligne:

- Veuillez vous renommer en inscrivant votre nom et organisation
- Veuillez vous présenter sur le chat en précisant votre nom, organisation, pays, et mail de contact
- Votre micro sera coupé par défaut.

Pendant la session:

- Cette séance sera enregistrée pour partage sur la chaine Youtube de la COI
- Veuillez écrire vos questions au fur et à mesure dans le chat, nous les récupérerons toutes et tâcherons d'y répondre en deuxième partie de session. Ces questions/réponses alimenteront une section « Foire aux Question » sur la page web de l'appel à projets.
- Nous prendrons une photo de groupe, merci d'activer votre caméra à ce moment

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN | RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE

AVEC LE SOUTIEN DE AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Déroulement de la session

1

Le projet RECOS

2

Informations sur l'appel à projets

- Synthèse des informations sur l'appel à projets
- Êtes-vous éligible ?
- Quelles actions éligibles ?
- Comment candidater ?
- Petits conseils de préparation

3

Questions

Réponses

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE
AVEC LE SOUTIEN DE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Le projet RECOS (COI)

Résilience des populations et écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien

PAYS BÉNÉFICIAIRES



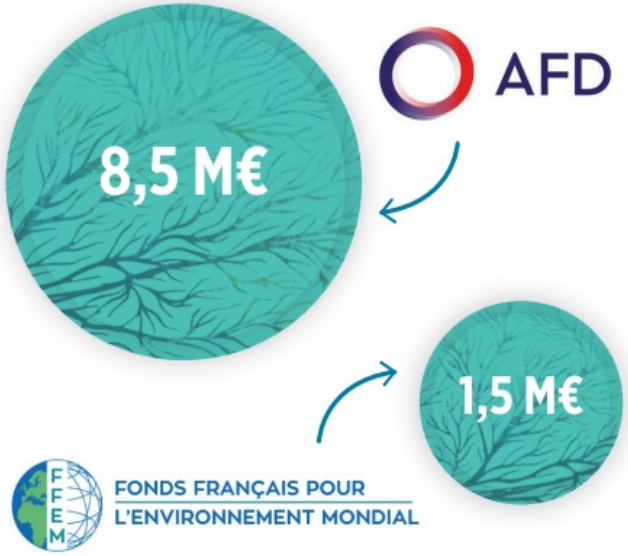
L'Union des Comores, Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles bénéficieront directement du projet.



En collaboration étroite avec la France-Réunion

Les activités entraîneront également des collaborations spontanées avec les pays membres de la Convention de Nairobi et pays insulaires d'autres régions du globe.

PARTENAIRES FINANCIERS



DURÉE DU PROJET



COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE

AVEC LE SOUTIEN DE

AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

LE PROJET RECOS

Renforcer la **résilience** des populations littorales face aux effets du changement climatique en **restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.**



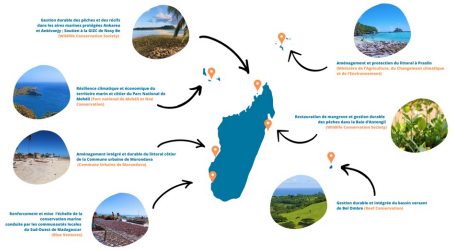
Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'Océan Indien

Protocole GIZC

Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et réplicables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins

Appel à projets

7 projets pilotes

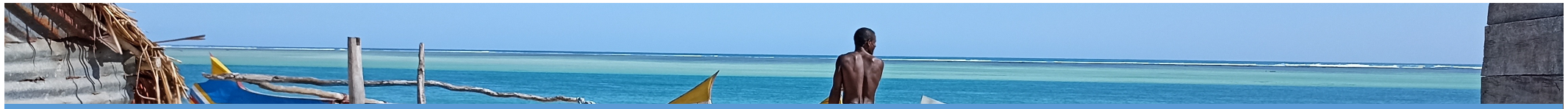


Volet scientifique

Programme d'échanges d'expertise

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

Informations sur l'appel à projets



APPEL À PROJET RÉGIONAL: 4 OCTOBRE 2023

Objectif commun: Renforcer la résilience des populations et des écosystèmes marins/côtiers du sud-ouest de l'océan Indien

Enveloppe totale: 1 Million €

Critères d'éligibilité communs (sauf activités)

Procédures communes

Apport minimum du bénéficiaire: 5% du montant total.

Cofinancements encouragés

LOT 1

Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

Cibles: société civile, autorités locales

Montants des subventions: entre 50 000€ et 150 000€

Thématiques éligibles: activités liées à la gouvernance, planification, gestion des zones côtières + mise en œuvre de plans d'action GIZC locale ou équivalente sur les thématiques de RECOS

LOT 2

Résilience des populations et des écosystèmes côtiers

Cibles: institutions de recherche

Montant des subventions : 100 000€ à 150 000€

Thématiques éligibles: Actions de R&D contribuant à améliorer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers et marins des pays bénéficiaires: conservation et restauration de mangroves, herbiers, récifs coralliens, cordons littoraux.

Etes-vous éligible?

Candidatures de femmes et de jeunes

1) Personne morale

2) Acteur non étatique:
(Cf accords de Cotonou)
- le secteur privé ;
- les partenaires économiques et sociaux y compris les organisations syndicales ;
- la société civile sous toutes ses formes, selon les caractéristiques nationales.

OU

2) Autorités locales:
Institutions publiques dotées de la personnalité juridique situées à un niveau inférieur à celui du pouvoir central, et responsable devant les citoyens: villages, les municipalités, les districts, les comtés, les provinces, les régions, etc.

OU

2) Institut de recherche:
Universités, académies, centres de recherche, etc…

Dimension régionale

Projets collaboratifs

3) Être établi dans un des **4 pays bénéficiaires** du projet RECOS:






4) Être **directement chargé** de la préparation et de la gestion du projet avec le(s) codemandeur(s)

5) Le demandeur doit être **légalement constitué** depuis **au moins trois ans** avant la date de la soumission de la note succincte**.**

6) Le demandeur doit **fournir les preuves** qu'il a mis en œuvre et terminé **avec succès** au moins un projet d'importance et de nature comparable, au cours des trois années précédant la date limite de soumission de la note succincte.

Quelles actions éligibles?

LOT 1

Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

Actions éligibles: activités liées à la gouvernance, planification, gestion des zones côtières et mise en œuvre de plans d'action GIZC locale ou équivalente sur les thématiques de RECOS

1) La constitution ou le renforcement de plateformes de concertation locales : comités locaux GIZC ou équivalents, associations de gestion d'aires marines cogérées, comités de gestion multi-acteurs sur des sujets de GIZC (pêche durable, gestion d'écosystèmes marins et côtiers…).

2) Le développement de stratégies/plans d'action GIZC locaux ou équivalents

3) La mise en œuvre de plans GIZC ou équivalents : plans de gestion d'AMP, stratégies de pêche durable, plans d'action de développement durable… Les actions proposées peuvent concerner :

Approche holistique, concertation plurisectorielle

Seules les solutions fondées sur la nature sont acceptables



Gestion AMP/LMMA



Conservation/restauration écosystèmes marins/côtiers



Observation et gestion du littoral



Education environnementale en zone côtière

Dimension sociale et économique

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN | RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE | AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | FEEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Quelles actions éligibles?

LOT 2

Résilience des populations et des écosystèmes côtiers

Actions éligibles: Actions de R&D contribuant à améliorer la résilience des populations et des écosystèmes côtiers et marins des pays bénéficiaires: mangroves, herbiers, récifs coralliens, cordons littoraux, forêts littorales, bassins versants...

Les actions devront viser à développer et/ou appliquer sur les territoires des pays bénéficiaires des mesures d'ingénierie écologiques, des outils innovants, de nouvelles méthodologies, qui permettraient de renforcer les efforts de protection et de restauration des écosystèmes marins et côtiers des pays de la COI.

Seules les solutions fondées sur la nature sont acceptables

Coopération scientifique régionale

Les actions proposées devront permettre de :

- Améliorer les connaissances sur les sujets liés à le protection et restauration des écosystèmes côtiers et marins,
- Mettre en pratique des méthodologies et outils innovants à caractère réplicables,
- Favoriser le partage de connaissances et la diffusion des leçons apprises à l'ensemble des pays de la COI.

Dimension sociale et économique

Quelles actions éligibles?

Actions non éligibles

- Projets visant à apporter des soutiens financiers **à des tiers;**
- Projet consistant uniquement ou principalement à **parrainer la participation de particuliers** à des ateliers, séminaires, conférences et congrès ;
- Projet consistant uniquement ou principalement à **financer des bourses individuelles d'études** ou de formation ;
- Projet consistant à aider le bénéficiaire **à augmenter sa production ou ses revenus.**

Exemples de projets éligibles

- **Appui au renforcement de comités locaux de GIZC dans un pays** : renforcement des capacités des membres des comités locaux GIZC (formations nationales avec spécifications locales), appui au développement de plans d'actions locaux de GIZC, en cohérence avec le Plan d'action national, actions de pérennisation des structures de GIZC locales.
- **Renforcement d'un réseau national d'AMP** : renforcement de la structure nationale coordinatrice, mise en place d'outils et de supports dans les AMP du pays, renforcement des processus de cogestion, développement ou mise à jour de PAG des AMP, mise en œuvre d'actions prioritaires prévues dans les PAG.
- **Projet de R&D** sur des outils de renforcement de l'implication communautaire dans les initiatives de gestion/restauration d'écosystèmes marins/côtiers.

Comment candidater?

Combien de projets je peux présenter?

- **Demandeur:**

- Pas plus de 4 demandes (note succincte)
- 1 seule subvention attribuée

- **Codemandeur:**

- pas de restriction
- pas de restriction

Un codemandeur peut être un demandeur sur un autre projet

Je commence par quoi?

Tout est là!

Compléter une note succincte avant le 4 décembre, 16h (de Maurice, GMT+4)!

Appel à projets sur la conservation écosystèmes côtiers (commissionoceanindien.org)

Répondre à l'appel à projets / Apply for the call of projects

LIGNES DIRECTRICES

FORMULAIRE DE DEMANDE INITIALE / NOTE SUCCINCTE (VF)

FORMULAIRE DE DEMANDE INITIALE / NOTE SUCCINCTE (VA)

BROCHURE VERSION FRANÇAISE

BROCHURE ENGLISH VERSION

Comment candidater?

Procédure d'appel à projets restreint avec une phase de préqualification

Communication et information sur la préparation des notes succinctes

4 octobre 2023

4 décembre 2023

1) Note succincte

Evaluation de la note succincte

★★☆

2 mois

1 mois

Phase de pré-qualification (3 mois)

Invitation à soumettre une demande complète

8 janvier 2023

8 mars 2024

2) Formulaires complets de demandes

Evaluation des formulaires complets de demande

★★☆

2 mois

1 mois

Phase de qualification (3 mois)

8 avril2024

Notification de l'attribution

Avril 2024

Signature du contrat

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE

Préparation de la note succincte

NOTE SUCCINCTE	
[Cochez la case appropriée] ☐ LOT 1 : Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) dans les pays de la COI ☐ LOT 2 : Recherche et développement (R&D) sur la résilience des populations et des écosystèmes côtiers	
INFORMATIONS GENERALES	
NOM DU PROJET	
NUMERO DE PROPOSITION	*Laisser cet espace vide. Réservé à l'administration RECOS.*
DEMANDEUR PRINCIPAL	**Nom de l'organisation :** **Type d'entité légale :** Nom de la personne contact : Adresse mail : Numéro de téléphone : Adresse postale :
CODEMANDEURS	*[Ajouter autant de lignes que nécessaire]* **Nom de l'organisation :** **Type d'entité légale :** Nom de la personne contact : Adresse mail : Numéro de téléphone : Adresse postale : **Nom de l'organisation :** **Type d'entité légale :** Nom de la personne contact : Adresse mail : Numéro de téléphone : Adresse postale :

1-Bien vérifier son éligibilité!

2-Chercher ses partenaires!

THEMATIQUES (Cochez une ou plusieurs cases)	☐ Planification, gouvernance et mise en œuvre de la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) ☐ Gestion des Aires marines protégées ☐ Conservation et restauration des écosystèmes marins et côtiers ☐ Observation et gestion du littoral ☐ Education environnementale en zone côtière
SITE(S) DE MISE EN OEUVRE	[Indiquez les pays et régions d'intervention]
DURÉE DE L'ACTION	
BUDGET TOTAL (€)	
MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDE (€)	
CONTRIBUTION DU BENEFICIAIRE	☐ Contribution financière Montant:€ ☐ Contribution en nature (à détailler dans le narratif du projet)

3- avoir déjà une idée claire de son projet

Plus il y en a, mieux c'est!

Doit finir au plus tard au 30 juin 2026

Au moins 5% du projet

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN | RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE | AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | FFEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Préparation de la note succincte

30 points!

1- PERTINENCE DU PROJET (2 pages max)

- **Pertinence par rapport aux objectifs/secteurs/thèmes/priorités spécifiques de l'appel à projets**

- Décrire la pertinence du projet au regard de l'/des objectif(s) et de la/des priorité(s) de l'appel à projets.
- Décrire la pertinence du projet par rapport à tout thème/secteur/zone spécifique et à tout autre besoin spécifique indiqué dans les lignes directrices de l'appel à projets, comme l'appropriation locale, etc.
- Décrire quels résultats particuliers attendus visés dans les lignes directrices de l'appel à projets seront abordés.

- **Pertinence par rapport aux besoins et contraintes particuliers du/des pays cibles, de la/des région(s) cible(s) et/ou des secteurs concernés**

- Définir la vulnérabilité du site face au changement climatique.
- Définir la situation spécifique actuelle dans le(s) pays ou région(s) cible(s) et/ou secteurs (inclure, si possible, des données d'analyses chiffrées).
- Décrire les problèmes devant être abordés par le projet.
- Se référer à tout plan significatif, entrepris au niveau national, régional et/ou local, pertinent pour le projet et décrire comment les actions menées se rapporteront à ces plans.
- Lorsque le projet est le prolongement d'une action précédente, indiquer comment il se combinera avec les activités et/ou résultats de l'action précédente ; se référer aux principales conclusions et recommandations d'éventuelles évaluations.
- Lorsque le projet est une partie d'un programme plus vaste, expliquer comment il s'y intègre et/ou comment il est coordonné à ce programme ou tout autre projet envisagé. Préciser les synergies possibles avec d'autres initiatives.

2- OBJECTIFS DU PROJET

Définir un objectif général ainsi que des objectifs spécifiques au projet proposé.

3- DESCRIPTION DE L'ACTION

[1 page max]

Veuillez fournir des informations sur les principales activités proposées, en précisant les réalisations et résultats correspondants.

Fournir une description des principales parties prenantes et un calendrier indicatif.

4- DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION

Décrire succinctement le mécanisme qui sera mis en œuvre pour le suivi et l'évaluation du projet.

5- BUDGET

	Budget RECOS (EUR)	Budget TOTAL (EUR)
Composante 1 *(intitulé)*		
Composante 2 *(intitulé)*		
Composante … *(intitulé)*		
TOTAL		

Ces informations ne pourront pas être modifiées dans la demande complète…

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN | RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE | AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT | FEEM FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Vos questions

1) Puis-je candidater pour moi-même, en tant qu'individu ? NON

2) Peut-on candidater si on reçoit déjà des financements de l'AFD?
- sur d'autres projets / autres sites > OUI
- sur le même projet: OUI mais pas un cofinancement
- sur RECOS (site pilote): NON

3) Je peux vous contacter si j'ai des questions?
Oui, par mail (recos@coi-ioc.org) jusqu'au 20 novembre. On a jusqu'au 27 novembre pour y répondre.
Les questions seront publiées sur la page web de la COI: Foire aux questions

4) Qui va évaluer ma note succincte ?

5) Combien de projets vont être sélectionnés ?

6) Quelle est la latitude de modification entre la note succincte et le formulaire complet de demande ?

7) Est-ce qu'un porteur de projet pilot peut candidate ?

8) Est-ce que je suis éligible si j'ai besoin de d'un top up?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN
RECOS RÉSILIENCE CÔTIÈRE
AVEC LE SOUTIEN DE
AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Pour toutes autres questions CONTACTEZ-NOUS

Jusqu'au 20 novembre

recos@coi-ioc.org

MERCI